

# Quantité minimale de prise d'essai & quantité à fournir

Les essais de limite de détection nous ont permis de déterminer une quantité minimale de prise d'essai pour les matériaux les plus courants. Une prise d'essai inférieure à cette quantité ne garantit pas une détection systématique pour des échantillons amiantés à 0.1%. Il est donc nécessaire de disposer d'au moins cette quantité pour une première analyse par MET. Afin de garantir un niveau de qualité optimal, il est parfois nécessaire d'effectuer plusieurs prises d'essai sur une même couche. Cela permet, en cas de doute sur le statut de la couche en termes de présence et absence d'amiante, de confirmer le résultat par des investigations complémentaires. Ces dernières peuvent nécessiter **jusqu'à 4 prises d'essai.** 

## Quantité minimale

La quantité minimale de prise d'essai est représentée par le cadre pointillé blanc. En dessous de cette quantité, aucune analyse fiable ne peut être effectuée.

#### **Quantité optimale**

La quantité optimale équivaut à 4 fois la quantité minimale. Elle doit permettre d'effectuer les 4 prises d'essai parfois nécessaires à l'obtention d'un résultat fiable. A réception de cette quantité, le laboratoire est capable de fourmir un résultat fiable dans 100% des cas. Si la quantité fournie est inférieure à la quantité optimale, le laboratoire est capable de donner un résultat fiable dans la plupart des cas, mais il arrive que, du fait d'infestigations complémentaires nécessaires mais impossibles faute de quantité, le résultat ne puisse être fiable et soit au final «quantité insuffisante».

## Quantités minimales nécessaires sur matériaux du bâtiment :



### Quantités nécessaires sur matériaux routiers

Les échantillons d'enrobés doivent préalablement être concassés. Nous n'acceptons pas les carottes.



#### En cas de quantité insuffisante :

Il convient de prendre des précautions en amont de l'envoi au laboratoire : les quantités minimales de matériau à fournir au laboratoire sont illustrées au travers des exemples ci-dessus. En deçà d'une quantité minimale de matériau, le laboratoire ne peut pas rendre de résultat d'analyse sur la (les) couche(s) concerné(s). MyEasyLab ouvre alors une non-conformité.